





































**PRÉFET  
DE L'AUDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction du Pilotage des Politiques  
Publiques et de l'Appui Territorial**

**Bureau de la Coordination Interministérielle**

**Arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2022-024 confiant la suppléance du poste  
de préfet de l'Aude, du lundi 6 juin 2022 à 00h00 au mardi 7 juin 2022 à 08H00.**

Le Préfet de l'Aude  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite  
Chevalier de la légion d'honneur

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 34 ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 25 novembre 2020 portant nomination de M. Rémi RÉCIO, sous-préfet, en qualité de sous-préfet de Narbonne ;

VU le décret du 17 février 2021 portant nomination de M. Thierry BONNIER en qualité de préfet de l'Aude;

CONSIDÉRANT l'absence concomitante de M. le préfet et de M. le secrétaire général de la préfecture de l'Aude, du lundi 6 juin 2022 à 00H00 au mardi 7 juin 2022 à 08H00.

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1 :** M. Rémi RÉCIO, sous-préfet de Narbonne, est chargé d'assurer la suppléance du poste de préfet de l'Aude du lundi 6 juin 2022 à 00H00 au mardi 7 juin 2022 à 08H00.

**ARTICLE 2 :** Délégation de signature est donnée, à ce titre, à M. Rémi RÉCIO, sous-préfet de Narbonne, en toutes matières relevant des attributions du représentant de l'État dans le département à l'effet d'exercer pleinement cette responsabilité.

**ARTICLE 3 :** M. le Secrétaire Général de la préfecture et M. Sous-Préfet de Narbonne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aude.

Carcassonne, le 03/06/2022

Le préfet,

Thierry BONNIER